



## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 25 OCTOBRE 2007 – 20 h30 - SALLE DES FETES D'ASQUES

### **Etaient présents :**

Alain Falgayras. Karine Lavergne. Claude Laporte. Jacques Escarnot. Constant Bonfante. Guy Belleval. Alain Carrere. Jean Luc Issanchou. Jean-Luc Colonna. Gérard Fauré. Jean Martinet. Francis Deuilhé. Odé Guirbal. Jean-Louis Dupont. André Gissot. Henri Souliés. Rémy Thau. Michel Baqué. Maurice Ramirez. Bernard Saurin. René Thau. Dominique Guiraud. Michel Miramont. Francis Garrigues. Yves Meilhan. Marie-Rose Darparens. Philippe Corne. Michèle Abadie. Franck Darparens. Emilien Roucolle. Jean-Jacques Aouelle. Augustin Ricot. André Auzéric. Jean Rieuneau. Daniel Dabasse. Séverin Beaudonnet. Julien-Pierre Laporte. Michel Borgolotto. René Giavarini. Yves Nègre.

### **Etaient excusés :**

Alain Gaussens. Faustin Llido. Ghislaine Poux. Rosine Détras. Georges Pommies. Françoise Deuilhé. Pascale Rossi. Pierre Granier. Marcel Gasquet. Patrick Fontanini. Serge Forlay. Michel Delbreil.

### **Participaient également :**

Monsieur Alex Avensac, Contrôleur CCLTG.  
Madame Isabelle Pontac, Comptable CCLTG.  
Madame Jackie Barrau, Comptable CCLTG.  
Madame Sandrine Champié, Agent de Développement Local CCLTG.  
Madame Isabelle Prête, Secrétaire CCLTG.

### **Ordre du jour :**

- ◆ Voirie.
- ◆ Assainissement.
- ◆ Déchetteries
- ◆ Locaux Communauté de Communes
- ◆ Questions diverses.



Monsieur le Président remercie Monsieur Alain Falgayras pour l'accueil qui est réservé à l'ensemble du Conseil Communautaire et donne la parole à Monsieur le Maire.

Monsieur Alain Falgayras fait part de sa satisfaction de nous recevoir dans cette salle des fêtes.

Le verre de l'amitié sera offert après la séance.

Monsieur Odé Guirbal a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
1°) VOIRIE	<p><b>Rappel :</b> Ces différentes propositions ont été approuvées par les commissions et également par la commission Finances et Personnel.</p> <p>Le point à temps a été réceptionné à la Communauté de Communes. Ce nouveau matériel moderne procure un gain de temps et permet d'obtenir une meilleure efficacité dans le travail.</p> <p>Il faut réaliser un emprunt de 160 000 euros sur 7 ans pour financer cet achat de 200 000 euros (ce montant avait été inscrit au budget). La commission Finances a retenu la proposition du Crédit Agricole à un taux de 4,50 % sur 7 ans ; les annuités s'élèvent à 26 190 euros. (L'anticipation du remboursement du prêt à partir de février 2008 permet d'obtenir un taux de 3,52 %).</p>
	<b>DELIBERATION : VOTE UNANIMITE</b>
	<p>Le matériel voirie de la Communauté de Communes ne peut pas être rentré les mois d'hiver (décembre à avril) par manque de place. Monsieur le Président propose de construire un bâtiment +/- 400 m<sup>2</sup> sur une parcelle +/- 4000 m<sup>2</sup> au Coutré à Lavit à proximité de la déchetterie. Un espace pourrait être réservé pour entreposer les matériaux de voirie. Les réseaux du futur bâtiment pourraient être réalisés pendant la construction de la déchetterie. Les services techniques du Département pourraient ainsi occuper le bâtiment actuel sur le site de Lavit. A Beaumont, le Département va déménager sur la zone artisanale de Bordevieille.</p> <p>La commission Finances a donné son accord pour lancer l'étude et solliciter des devis.</p>
	<b>DELIBERATION : UNANIMITE</b>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
	<p><b><u>Rond point Bordevieille :</u></b> Les travaux du passage à niveau estimés par Réseau Ferré de France en 2007 à 70 000 euros sont maintenant estimés à 240 000 euros. Aucune négociation n'a été possible.</p> <p>Le Rond point avait été estimé en 2004 à 300 000 euros HT par le Conseil Général. A ce jour, une nouvelle estimation a été proposée pour ces travaux d'un montant de 465 000 euros HT. 30 % sont à la charge de la Communauté de Communes.</p> <p>Malgré ces hausses spectaculaires, le budget prévisionnel : 1 761 460 euros devrait être respecté.</p> <p><b>DELIBERATION : TRAVERSEE DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER DE BORDEVIEILLE : UNANIMITE</b></p> <p><b><u>Rond point Sérignac :</u></b> Il est à l'étude au sein du Conseil Général. Les travaux estimés à 340 300 euros HT sont prévus en 2008 / 2009. Compte tenu de la dépense, le Président est autorisé à adresser un courrier au Conseil Général pour repousser ce projet. Il sera étudié au prochain vote du Budget.</p> <p><b>DELIBERATION : VOTE UNANIMITE</b></p> <p><b><u>Brigade verte :</u></b> Elle a effectué 54 heures pour septembre. L'enveloppe de 100 000 euros sera utilisée pour l'achat d'un camion poly benne 10 T avec arroseur pour le 0/20 ; une tondeuse multching, une broyeuse de branches (à voir). Il faudra prévoir au budget 2008, l'achat d'un compacteur (40 000 euros).</p>
<p><b>2°) ASSAINISSEMENT</b></p>	<p>Un appel à candidature a été lancé pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ont soumissionné : la SEMATeG : 9 600 euros (25 % du fonds de concours pourront être sollicités) et Ingénierie studio : 5 000 euros. La commission a retenu la SEMATeG pour son travail avec le SATESE. Toutes les dépenses engendrées par le schéma d'assainissement seront financées par les attributions de compensation et en rapport avec la dépense engagée pour chaque commune.</p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<p><b>3°) DECHETTERIES</b></p>	<p>Les travaux vont débuter début novembre 2007 pour se terminer au mois de février, mars 2008.</p> <p>La Communauté de Communes a obtenu une subvention Etat de 203 609 euros soit 22,50 % (DGE) et une aide départementale sous forme de subvention en annuité qui correspondra à 50 % du montant restant.</p> <p>Dès l'achèvement des travaux, la Communauté de Communes transfèrera la compétence « gestion » des deux déchetteries au Syndicat Mixte Départemental d'Etudes et de Traitement des Déchets Ménagers. La compétence ne sera plus partagée.</p> <p>Le SMEOM sera dissout.</p> <p>La décharge de St Jean (commune de Beaumont) sera gérée par le Syndicat Départemental. Les entreprises pourront y déposer leurs gravats (véhicules de plus de 3,5 tonnes). La décharge sauvage de Lavit sera fermée.</p> <p>Les déchetteries seront réservées aux particuliers, aux artisans, commerçants résidant sur le territoire de la Communauté de Communes et aux entreprises extérieures mais travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes. Seuls les véhicules de moins de 3,5 tonnes auront accès aux sites.</p> <p>Les particuliers et les entreprises disposeront de cartes d'accès à présenter à l'entrée.</p> <p>Un règlement intérieur fixant les conditions d'accueil et de fonctionnement des déchetteries sera établi.</p> <p>L'aménagement des plateformes ordures ménagères sur le canton de Lavit devrait se terminer courant de cet hiver.</p> <p><b>Mr Belleval</b> demande si l'implantation de ces nouvelles déchetteries aura une incidence sur la taxe des ordures ménagères.</p> <p><b>Monsieur le Président</b> envisage d'engager une réflexion au sein de la commission Habitat Voirie pour se donner les moyens d'influer sur le montant de ces taxes.</p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<b>4°) LOCAUX COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	<p>L'avant-projet est terminé. Le permis de construire va être déposé.            Le coût prévisionnel global de l'opération au stade de l'avant projet détaillé est estimé à 492 153 euros HT ;            Par ailleurs, concernant la partie extension du bâtiment côté accueil, non prévue dans le marché de maîtrise d'œuvre initial, Monsieur le Président a proposé de passer un marché complémentaire à Monsieur COLAS (l'architecte) : ce marché portant sur un coût prévisionnel de travaux de 84 000 euros HT soit un montant d'honoraires de 9 240 euros HT.</p> <p><b>DELIBERATION : VOTE UNANIMITE</b></p>
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	<p><b><u>Subvention stade Rugby Beaumontois :</u></b>            Une subvention d'un montant de 600 euros avait été attribuée au Stade Beaumontois pour organiser le match Agen-Albi. Ce match a été annulé.            Monsieur le Président propose de reconduire cette subvention au Stade Beaumontois pour l'organisation du match Agen-Biarritz.</p> <p><b>DELIBERATION : VOTE UNANIMITE</b></p> <p><b><u>Résorption des zones blanches sur le territoire de la communauté de communes (10 communes en zones blanches).</u></b></p> <p><b><u>Planning d'avancement du projet :</u></b>            1 : Dossier de candidature déposé au CG et CR            2 : Enquête publique réalisée auprès des habitants (via questionnaire à la population)                Test des lignes via internet            3 : Questionnaire envoyé auprès des opérateurs : rapport d'analyse de l'offre haut débit des opérateurs : Constat d'insuffisance d'initiative privée pour la couverture en haut débit du territoire de la Cté de Communes            Reconnaissance du service public local de communication électroniques            4 : D'ici 15 jours : lancement d'une procédure simplifiée de marché de travaux et fournitures visant à établir un réseau haut débit (procédure adaptée)            5 : Choix de l'opérateur en décembre 2007            6 : Déploiement de la couverture : durée 4 mois            7 : ADSL opérationnel à l'été 2008</p> <p><b>DELIBERATION : VOTE UNANIMITE</b></p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
	<p><b><u>OPAH RR</u></b></p> <p>La Cté de Communes a lancé une consultation afin de conclure un marché sur l'appel d'offre ouvert avec un bureau d'étude spécialisé qui sera chargé de l'étude.</p> <p>Etude pré-opérationnelle et mission d'animation-suivi pour la réalisation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale sur le territoire de la Cté de Communes.</p> <p>A ce jour, 9 dossiers de consultation ont été retirés. Deux offres ont été remises</p> <p><b><u>Rétroplanning OPAH RR</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation en interne du cahier des Charges : 15 au 30 août 2007</li> <li>- Validation cahier des charges : 25 août 2007</li> <li>- Lancement de la consultation (52 jours) : 30 août. au 25 octobre 2007</li> <li>- Ouverture des plis : commission d'appel d'offres le 15 novembre 2007</li> <li>- Choix du bureau d'étude (Commission appel d'offres) : début décembre 2007</li> <li>- Lancement de l'étude (durée 6 mois) : 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008.</li> <li>- Début de l'animation/suivi et réception des dossiers : septembre 2008.</li> </ul>
	<p><b><u>ORCA</u></b></p> <p>L'accompagnement préparatoire à la mise en place de l'ORCA sur le territoire est actuellement en cours.</p> <p>Le groupe projet composé des représentants de la Cté de Communes, Commune de Beaumont, Vis Ta Lomagne et Commerçants...se réunit une matinée par mois</p> <p>Projet de sens de circulation validé, projet de carte de fidélité : en cours de validation.</p> <p>Prochain ordre du jour : outils commerciaux....</p> <p>Réponse du dossier de subvention du Ministère : début novembre 2007.</p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
	<p><b><u>Etude de valorisation patrimoniale suite opérationnelle</u></b></p> <p>Les communes de Lavit, Gramont, Larrazet, Maubec (projet sauf aménagement de la place) souhaitent passer en phase opérationnelle. Le projet présenté à Lachapelle ne convient pas (voir cabinet Urba Pro). Les communes souhaitant aller plus loin doivent demander des devis afin d'inscrire ces projets en Contrat de Pays pour 2008. A ce jour, les dossiers sont incomplets.</p>
	<p><b><u>Agriculture</u></b></p> <p>Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Souliès. Une étude concernant la qualité de l'eau va être lancée par l'Unité Mixte de Recherche Gestion de l'Eau, Acteurs, Usages dont fait parti Mr Legrusse. Le projet Lomagri sera réactualisé à partir de cette étude. Cette étude est financée intégralement.</p>
	<p><b><u>Terrains de Bordevieille</u></b></p> <p>Le groupe CASINO a débuté les travaux ; Mr Garcia va implanter un brico marché. En cours : la Clinique Vétérinaire, la chambre funéraire, une société de location de matériel, Battistella travaux publics.</p> <p>Monsieur le Président souhaite répondre à Mr Julien-Pierre LAPORTE sur le projet d'ouverture d'un GAM VERT par QUALISOL.</p> <p>Monsieur le Président en accord avec les élus de Beaumont et les administrations concernées n'est pour l'instant pas favorable à cette implantation. Elle poserait un problème de concurrence à Brico Marché et aux autres commerces implantés sur la zone de Bordevieille.</p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
	<p>Monsieur Jean-Luc Colonna souhaite avoir des précisions quant à l'avancement du projet de la zone artisanale de Mansonville. Monsieur le Président précise que le terrain de cette future zone est en cours d'achat.</p> <p><b>Tourisme</b></p> <p>Les panneaux cyclo et rando sont en cours d'implantation. <u>Le sentier de randonnée St Clar-Lavit</u> : « Los camin de los mercat » va être réalisé. Une rencontre office du tourisme intercommunal de St Clar, office tourisme intercommunal CCLTG permettra de valider ce nouveau sentier.</p>
	<p><b>Association Lomagne Vivante pour relever les défis</b> Monsieur Odé Guirbal a été mandaté par Monsieur le Président pour organiser la dissolution de cette association. Les associations, les délégués des communes et les membres du Conseil d'Administration vont être convoqués à une assemblée générale.</p>
	<p><b>Fête des Aînés :</b> La Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise organise <b>LA FÊTE DES AÎNÉS, un SPECTACLE CABARET GRATUIT le mardi 18 décembre 2007 à 14h30 à la Salle des Fêtes de Beaumont POUR LES RETRAITÉS OU PLUS DE 60 ANS</b> issus des 32 communes. Autour d'une table, cet après-midi festif renoue avec <b>LA TRADITION DE LA CHANSON FRANÇAISE</b> avec le célèbre orchestre <b>LaCaDanse</b>. Au programme : <b>Brel, Piaf, Montand, Barbara, Aznavour, Trenet...</b> Inscription <b>OBLIGATOIRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES : avant le 7 décembre 2007.</b></p>
	<p><b>Divers :</b> Monsieur Issanchou souhaite savoir comment il peut obtenir les dates précises du prochain recensement afin de calculer la dotation communale. Monsieur le Président lui conseille de consulter le site mairie-info.</p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Le Président, Francis Garrigues

